

check against
delivery

Zahra ABED

Genève, le 26 janvier 2016

(44)

Monsieur le Président,

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de Lettonie conduite par S.E.M. et nous le remercions pour son exposé.

Nous notons avec satisfaction les efforts consentis par la Lettonie, en vue de la promotion et de protection des droits de l'homme ainsi que les changements introduits sur le plan institutionnel et normatif, depuis la présentation de son premier rapport.

Nous apprécions également les mesures prises dans les domaines de l'intégration sociale, la lutte contre la violence domestique, la lutte contre le trafic d'êtres humains ainsi que dans le domaine de l'éducation.

Nous nous félicitons que l'institution nationale des droits de l'homme de Lettonie soit conforme aux principes de Paris.

Nous encourageons la Lettonie à poursuivre ses efforts pour éliminer les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes ainsi que les disparités entre les sexes dans les domaines de l'emploi.

En dépit des efforts consentis par le Gouvernement de Lettonie en ce qui concerne le droits des migrants et des demandeurs d'asile, il été relevé dans les documents soumis à la présente session que la détention des demandeurs d'asile est la norme y compris dans le cas des enfants. Aussi, nous encourageons la Lettonie à poursuivre ses efforts sur le plan législatif et ce, en vue d'établir des garanties contre la détention arbitraire contre les demandeurs d'asile.

Ma délégation souhaiterait adresser les recommandations suivantes:

- ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille,
- éliminer l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes.

Enfin, nous souhaitons plein succès à la Lettonie dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées.

Je vous remercie